

**Le statut de l’outre-mer français**

**Lisez attentivement les questions avant d’écouter la chronique**



**Écoutez et faites les exercices**

# **I. Associez les événements à l’année dans laquelle ils se sont produits.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A) 1985 | …… | 1) existence des DOM et TOM |
| B) 1958 |  | 2) statut différencié pour quelques DOM |
| C) 2000 |  | 3) statut particulier de Mayotte |
| D) années 70 |  | 4) statut particulier de la Nouvelle-Calédonie |
| E) 1976 |  | 5) dénomination DOM-TOM |
| F) 1946 |  | 6) classification tendant vers le minimalisme |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| A | B | C | D | E | F |
|  |  |  |  |  |  |

## **II.** **Cochez les idées qui sont réellement présentées par la chronique.**

🖵 Une révision de la Constitution s’est produite en 2013.

🖵 Une nouvelle perception de la République, plus décentralisée, a permis la réécriture des statuts d’outre-mer.

🖵 La révision des statuts d’outre-mer voulait réaffirmer l’appartenance des territoires à la République.

🖵 La distinction des « peuples d’outre-mer » et « peuple français » continuait à être respectée.

🖵 Saint-Martin et Wallis-et-Fortuna seraient des départements d’outre-mer.

🖵 La Martinique et la Réunion seraient de nouvelles régions d’outre-mer.

🖵 Quelques-unes des nouvelles collectivités d’outre-mer sont Mayotte, la Polynésie française et Saint-Barthélemy.

🖵 La révision de la Constitution a instauré deux régimes législatifs pour les collectivités ultramarines sauf pour la Nouvelle-Calédonie et les Terres australes et antarctiques françaises.

🖵 L’identité législative n’accepte aucune adaptation aux territoires auxquels elle s’adresse.

🖵 Les COM ont une loi spécifique et les assemblées locales ont le droit à la création des règlements.

## **III.** **Indiquez si les informations suivantes sont vraies (V), ou fausses (F).**

1. 🖵 L’article 73 de la Constitution permettait que les départements et régions d’outre-mer puissent devenir des collectivités.
2. 🖵 En 2003, La Guadeloupe et la Martinique ont changé leur statut pour devenir des collectivités.
3. 🖵 La Constitution n’acceptait pas de changements, une fois défini le statut de chaque collectivité.
4. 🖵 Grâce aux dispositions de la nouvelle Constitution, les îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin se sont séparées de la Guadeloupe en 2003.
5. 🖵 En 2009, la Mayotte est devenue département et région d’outre-mer.
6. 🖵 Les Terres australes et antarctiques françaises ont le même statut que la Guadeloupe.
7. 🖵 La Nouvelle-Calédonie a expérimenté plusieurs statuts tout au long de son histoire.
8. 🖵 Le statut de la Polynésie française crée une autonomie administrative pour le territoire mais il n’a pas d’autonomie politique.